

*Commune de SAINT-ELOY-LES-MINES*

=====  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
=====

Le 15 Novembre 2018 à 19 H 00, le Conseil Municipal de SAINT-ELOY-LES-MINES s'est réuni, en Mairie, sur convocations adressées par le Maire le 05 Novembre 2018.

Etaient présents :

Mme Marie-Thérèse SIKORA – M. Jacky BOUKHALFA - M. Pierre BARILLIER – M Claude DEQUAIRE - Mme Michelle POMPILI - Mme Michelle BOUSCAVERT – Mme Sophie JOUVE - M Jean-Claude FERRANDON - M. Michel RENAUD - Mme Marie-France DUBOST - M. Jean DURIN - M. Pierre MONTEIL - M. Christian JOUHET - M. Denis KAPALA - Mme Caroline LARRAYOZ – M. Bernard GRAND - Mme Jacqueline DUBOISSET – M. Christian JEROME

Etaient absents – excusés :

M. Alain ROBERT (procuration donnée à M J BOUKHALFA)  
Mme Huguette GUERLING (procuration à M M POMPILI)  
Mme Eva BERNARD (procuration donnée à Mme MT SIKORA)  
Mme Muriel DESARMENIEN (procuration donnée à Mme C LARRAYOZ)  
Mme Marjorie LE MAY (procuration donnée à Mme M BOUSCAVERT)  
M Clément JAY (procuration donnée à M P BARILLIER)  
Mme Evelyne LAFOND (procuration donnée à M. C DEQUAIRE)  
M Christopher DEMBIK (procuration donnée à M. C JEROME)  
Mme Maryse PERRONIN (procuration donnée à Mme DUBOISSET)



Le quorum est atteint, Madame Marie-France DUBOST est nommée secrétaire de séance.

-----  
**2- APPROBATION DU PROJET DE REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT.**

Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, donne la parole à M Pierre BARILLIER, Adjoint qui présente ce rapport et rappelle que parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme, une révision du zonage d'assainissement initialement établi en 2004 avait également été engagée par la Commune en vue d'assurer une totale cohérence entre le Plan Local d'Urbanisme révisé et le zonage d'assainissement,

Après avoir rappelé que le nouveau projet de zonage d'assainissement avait été arrêté par le Conseil Municipal le 19 octobre 2017 et que suite à l'enquête publique qui s'était déroulée du 11 mai au 12 juin 2018 inclus, Monsieur le Commissaire Enquêteur dans son rapport d'enquête en date du 10 juillet 2018 avait alors émis un avis favorable sans réserve,

**Madame Marie-Thérèse SIKORA, Maire, propose alors au Conseil Municipal d'approuver le nouveau zonage d'assainissement.**

**En application des prescriptions de la loi des milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et des articles L 2224-10 et R 2224-7 à R 2224-9 du Code général des collectivités territoriales,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

**1/ Approuve le projet de révision du zonage d'assainissement, totalement compatible avec le Plan Local d'Urbanisme révisé,**

**2/ Donne tous pouvoirs à Madame le Maire, ou son représentant, pour l'exécution des présentes décisions.**

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera en outre publiée au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

La présente délibération accompagnée du dossier approuvé qui lui est annexé sera transmise au Préfet du département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité susvisées.

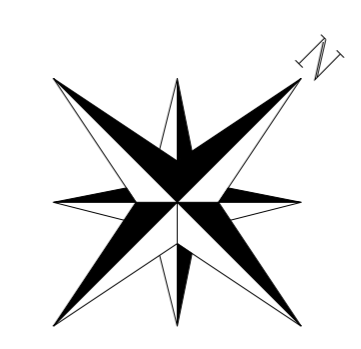
Le dossier du zonage d'assainissement approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus. Au registre sont les signatures.  
Pour copie certifiée conforme.*

*Le Maire,*

Marie-Thérèse SIKORA





**COMMUNE DE SAINT-ELOY-LES-MINES**  
Département du PUY DE DOME

Date : Octobre 2017

Echelle : 1/7500e

**Plan Local d'Urbanisme**

**Plan d'Annexes Assainissement 5.2.3**

**COMMUNE DE SAINT-ELOY-LES-MINES**  
Maire - Place de l'Hotel de Ville  
63700 St-Eloy-Les-Mines  
TEL : 04 73 85 08 24 - FAX : 04 73 85 07 75

**SARL CAMPUS DEVELOPPEMENT**  
27 Route du Centre  
63000 COURNON D'AUVERGNE  
TEL : 04 44 05 27 08  
e-mail : urbanisme@campus63.fr

Modifications

**Légende**

- Réseau eaux pluviales
- Réseau eaux usées
- Réseau unitaire

Zonage d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Assainissement collectif futur

Nature